

CSE Extraordinaire du 17 septembre 2020

Avis des élus du Comité Social et Economique « CSE » sur la prolongation de l'aménagement des horaires d'équipe dans le contexte COVID-19 ».

Suite aux consultations des personnes concernées et après avoir engagé une réflexion collective sur les horaires des salariés en équipe, les élus du CSE vous font part de leurs conclusions :

- La proposition des horaires lissés (scénario N°1 et N°2) n'est pas acceptée par les salariés.
- Le CSE prendra ses dispositions pour organiser l'ouverture de la restauration pour que les salariés en équipe puissent se restaurer de la façon dont ils le souhaitent sur leur pause.
- Faute d'autres propositions de la direction allant dans le sens des salariés, les élus du CSE estiment que de rester avec les horaires actuels (avec le vendredi écourté) jusqu'au 31 décembre 2020 est la moins pire des solutions dans le cadre du contexte sanitaire COVID-19.

Vote « POUR » l'avis : 18 voix (8 UNSA, 6 CGT et 4 CFDT)

Vote « CONTRE » l'avis : 0

ABSTENSION: 7 voix CFE-CGC